

Comment insérer une note ?

sur LibreOffice Writer

Une **note de bas de page** est composée d'un **appel de note** situé derrière le mot à annoter et d'un **texte de note** situé en bas de la page.

Entré en vigueur le 25 mai 2018 dans toute l'Union européenne, le RGPD¹ instaure un nouveau cadre juridique pour la protection des données personnelles.

Dans l'univers numérique, la CNIL² est le régulateur des données personnelles. Elle accompagne les professionnels dans leur mise en conformité et aide les particuliers à maîtriser leurs données personnelles et exercer leurs droits.

Appel de note

Appel de note

Pour insérer une note de bas de page :

- se placer juste derrière le mot à annoter ;
- faire **INSERTION > NOTES DE BAS DE PAGE** : les notes sont numérotées automatiquement dans l'ordre du texte ;
- saisir le texte de la note en bas de page.

Entré en vigueur le 25 mai 2018 dans toute l'Union européenne, le RGPD¹ instaure un nouveau cadre juridique pour la protection des données personnelles.
Dans l'univers numérique, la CNIL² est le régulateur des données personnelles. Elle accompagne les professionnels dans leur mise en conformité et aide les particuliers à maîtriser leurs données personnelles et exercer leurs droits.

1

Texte de la note à saisir

Pour supprimer une note de bas de page :

- supprimer l'appel (le numéro) dans le texte : la numérotation des notes est actualisée.

Entré en vigueur le 25 mai 2018 dans toute l'Union européenne, le RGPD¹ instaure un nouveau cadre juridique pour la protection des données personnelles.
Dans l'univers numérique, la CNIL² est le régulateur des données personnelles. Elle accompagne les professionnels dans leur mise en conformité et aide les particuliers à maîtriser leurs données personnelles et exercer leurs droits.

¹ Règlement Général sur la Protection des Données
² Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés

Appel de note à supprimer

Entré en vigueur le 25 mai 2018 dans toute l'Union européenne, le RGPD instaure un nouveau cadre juridique pour la protection des données personnelles.
Dans l'univers numérique, la CNIL¹ est le régulateur des données personnelles. Elle accompagne les professionnels dans leur mise en conformité et aide les particuliers à maîtriser leurs données personnelles et exercer leurs droits.

¹ Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés

Texte des notes

¹ Règlement Général sur la Protection des Données
² Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés